

COMMUNIQUE /21 novembre 2019

**DEGROUX BRUGERE CONSEILLE BPIFRANCE
A L'OCCASION DE LA LEVEE DE FONDS DE 3,5 M€ DE COUCOO**

Le cabinet Degroux Brugère est intervenu au côté de Bpifrance dans le cadre d'une levée de fonds de 3,5 millions d'euros en faveur de COUCOO, acteur de l'éco-tourisme haut de gamme qui propose à ses visiteurs de passer un séjour au sein d'un de leur quatre éco-domaines en France, dans une de ses cabanes 100% autonome en énergie.

Cet apport en capital a été réalisé aux côtés de plusieurs investisseurs privés.

Cette levée de fonds va permettre au groupe Coucoco d'augmenter la capacité d'accueil de ses domaines existants mais également d'implanter de nouveaux sites tant en France qu'en Europe.

Pour Bpifrance, cet investissement s'inscrit dans sa volonté d'accroître la compétitivité des entreprises du tourisme, filière porteuse d'emplois et de rayonnement international.

Pour cette opération, Degroux Brugère accompagnait Bpifrance avec Jérémie Swiecznik, associé et Oriane Rocher, collaboratrice.

Coucoco était conseillée par le cabinet Veil Jourde avec Géraud Saint Guilhem, associé, Gabriel d'Amecourt, *counsel* et Anaïs Pinton, collaboratrice.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Romain Ménager / ch.vier@avocom.fr / r.menager@avocom.fr /
LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.